

## Certificat pour l'obtention d'un Abonnement Scolaire

C 42

Le/la soussigné/soussignée (1)

De (2)

Certifie que le/la nommé/nommée (3)

né/née le  /  /  domicilié/domiciliée à

est inscrit/inscrite pour suivre les cours (4)

à (5)

Pour l'année scolaire qui se déroulera (6) du  /  /  au  /  /  y compris.

, le  /  /

Cachet de l'établissement scolaire Signature

- (1) Nom et titre (Recteur, Préfet, Directeur, ... de l'établissement)  
 (2) Désignation et adresse de l'établissement scolaire  
 (3) Nom et prénoms de l'élève  
 (4) Désignation du cours. Si l'élève suit tous les cours, le terme "généraux" suffit  
 (5) L'emplacement des cours ou du stage  
 (6) Date du début et de la fin des cours

La SNCB, SA de droit public (rue de France 85, 1060 Bruxelles) traite vos données personnelles afin de vérifier si l'élève/l'étudiant entre en ligne de compte pour un abonnement scolaire. L'intégralité de notre politique sur la vie privée reprenant tous les détails du traitement de vos données à caractère personnel est disponible sur [www.sncb.be/privacy](http://www.sncb.be/privacy).

### A compléter et signer par le demandeur âgé de 18 ans ou plus

Je déclare sur l'honneur :

- ne pas occuper un emploi rémunéré\*, ne pas exercer une profession lucrative, ne pas travailler pour mon propre compte et ne pas disposer d'un revenu de remplacement;
- que si je venais à ne plus réunir les conditions requises pour l'obtention de cet Abonnement Scolaire, j'en avertirais sans délai la gare qui m'a délivré l'abonnement et le restituerais à l'expiration du mois en cours (carte-mère et billet de validation);
- avoir pris connaissance des "Conditions de Transport" de la SNCB.

, le  /  /

Signature

\* sauf rémunération étudiants jobistes.

Les personnes suivantes **n'ont pas droit** à l'Abonnement Scolaire:

- les étudiants qui reçoivent des allocations du VDAB, Forem ou Actiris ou qui bénéficient d'un revenu de remplacement et qui suivent une formation (obligatoire ou non);
- les étudiants de 26 ans ou plus;
- les étudiants qui occupent un emploi rémunéré\*, exercent une profession lucrative ou sont établis pour leur propre compte.
- les étudiants de -26 ans qui reçoivent une rémunération dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, d'un stage ou d'un doctorat **ont le droit** à un Abonnement Scolaire.

### Ce certificat est à remettre avec le formulaire "demande d'un Abonnement"

**Votre vie privée est importante pour nous** et nous mettons tout en œuvre pour la respecter. Vos données à caractère personnel seront uniquement utilisées par la SNCB, S.A. de droit public (rue de France 56, 1060 Bruxelles) et ses sous-traitants. Sans votre accord, nous ne transmettrons jamais vos données à des tiers qui les utiliseraient pour vous proposer leurs propres produits ou services.

L'intégralité de notre politique sur la vie privée reprenant tous les détails du traitement de vos données à caractère personnel est disponible sur [www.sncb.be/privacy](http://www.sncb.be/privacy).

